



Prangins, le 30 mars 1978

AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Préavis no 4/78

Concerne: Demande de crédit de Frs. 26'300.-- pour la modification et l'aménagement des accès aux Oiselets et à la Tour d'eau

Délégué municipal: M. Roger Denogent

Monsieur le Président,
Mesdemoiselles, Messieurs,

Le chemin d'accès aux Oiselets comme celui de la Tour d'eau nous préoccupent depuis longtemps et tout particulièrement à la suite de la correction de la RC 30.

La Municipalité consciente du danger permanent qu'encourent les usagers, s'est penchée sur le problème.

Grâce à la compréhension de M. Zbinden, propriétaire de la villa "Les Abiès" nous avons pu étudier un accès donnant sur le chemin Sous le Bois.

M. Zbinden, qui bien entendu utilisera cet accès, puisque la sortie actuelle sur la route de l'Etraz sera supprimée, met gratuitement le terrain nécessaire à disposition. Une servitude de passage sera légalisée en faveur de la Commune.

Nous avons profité de ce projet pour acquérir le chemin conduisant à la Tour d'eau, car jusqu'à présent, il se trouvait sur des propriétés privées appartenant respectivement à MM. Georges Bryand et Lucien Zbinden. En achetant 95m² de terrain à M. Bryand et 40m² à M. Zbinden, nous pourrons créer notre propre accès à la Tour d'eau. Cette surface ainsi obtenue fera partie de la parcelle 132 (Tour d'eau). Une deuxième sortie dangereuse sur la route de l'Etraz sera ainsi supprimée.

Dans le cadre de ces travaux, il est prévu par la SEIC l'implantation d'une station transformatrice qui sera combinée avec les garages des Oiselets pour ne former qu'une seule construction.

Quelques indications maintenant sur ce nouveau chemin d'accès aux Oiselets: long de 75 m, sa largeur sera de 3,50 m, avec une banquette de 1 m côté Jura afin de rattraper la différence de niveau en bordure de la propriété de M. Fournier.

Il sera surfacé par un tapis bitumineux appliqué en deux couches sur une infrastructure de ballast tout-venant. Une grille récoltera les eaux de surface.

Le coût de cette opération se répartit comme suit:

Achat terrain M. G. Bryand	Frs. 7'000.--
Achat terrain M. L. Zbinden	Frs. 2'800.--
Aménagement du chemin	<u>Frs. 28'000.--</u>
Total	Frs. 37'800.--
A déduire la participation de la SEIC qui profitera de poser des câbles dans le chemin	<u>Frs. 4'500.--</u>
Solde	Frs. 33'300.--

L'achat du terrain Bryand ayant déjà été effectué, le crédit que nous demandons se monte à Frs. 26'300.--

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdemoiselles, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis municipal no 4/78 concernant demande de crédit de Frs. 26'300.-- pour la modification et l'aménagement des accès aux Oiselets et à la Tour d'eau,
lu le rapport de la Commission chargée de l'étude de ce projet,
attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

/ d'accorder à la Municipalité un crédit de Frs. 26'300.-- pour la modification et l'aménagement des accès aux Oiselets et à la Tour d'eau.

Ainsi délibéré par la Municipalité en séance du 20 mars 1978 pour être soumis au Conseil communal de Prangins

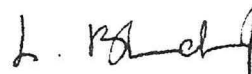
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



F. Mathey

La Secrétaire



L. Blanchoud